

IZEAUX

Des précisions concernant l'eau

■ Joël Gaillard, maire, tient à apporter des précisions quant à l'hypothétique transfert de compétences du service eau/assainissement du village à la Communauté de communes de Bièvre-Est. Ce document peut être consulté dans son intégralité sur le site internet de la commune. Nous en publions une partie.

■ « Il est indéniable que des investissements ont été réalisés ces cinquante dernières années sur notre commune grâce à l'appui du Conseil général et de l'Etat. Toutefois, des travaux importants sont encore à réaliser : liaison à effectuer entre les 2 réservoirs, réfection de la canalisation approvisionnant le réservoir de l'Abbaye ; terminer le raccordement au réseau collectif d'assainissement des derniers quartiers d'Izeaux, acquisition des terrains inclus dans les périmètres de captage, suppression des canalisations en plomb avant 2013...

■ Ensuite, le service eau et assainissement est actuellement dans l'impossibilité de contracter de nouveaux emprunts pour financer divers investissements. En effet, ce budget est autonome et n'a plus de lien avec le budget communal qui ne peut plus l'abonder. Devant l'ampleur des travaux à réaliser, les tarifs augmenteront, que la compétence soit transférée ou non à la CCBE. D'ailleurs, il me semble juste de n'augmenter que les tarifs de l'assainissement dans la mesure où quand on regarde le budget de plus près, on remarque que la redevance assainissement ne couvre que 30 % des dépenses d'assainissement. »

Mardi 3 avril 2012